



# E=MC<sup>2</sup>

## MES 8 COULOIRS POUR LES CLUBS



“ ENSEMBLE, CRÉONS L'ATHLÉTISME DU XXI<sup>e</sup>  
SIÈCLE. RETROUVONS NOS VALEURS ”

# PROGRAMME DE MARIE CHRISTINE CAZIER POUR LA PRÉSIDENTENCE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME 2020-2024

PARTONS DE L'ÉTAT DES LIEUX  
QUI MOTIVE LES 8 COULOIRS  
DE CE PROGRAMME



## CONSTAT SPORTIF

Nous avons essayé le pire bilan aux championnats du monde de notre histoire de 100 ans! Belle façon de les fêter! Pour la neuvième fois dans l'histoire des Mondiaux, aucun athlète n'a eu de médaille d'or autour du cou. Le tableau des médailles, forte de ses deux breloques, la France prend la 24e place, derrière Grenade, le Vénézuéla et le Qatar, et à égalité avec la Colombie. C'est le 12e meilleur classement de son histoire, bien loin de la 3e place des Bleus à Paris en 2003 et de la 4e place de Londres en 2017.

## CONSTAT DES LICENCIÉS

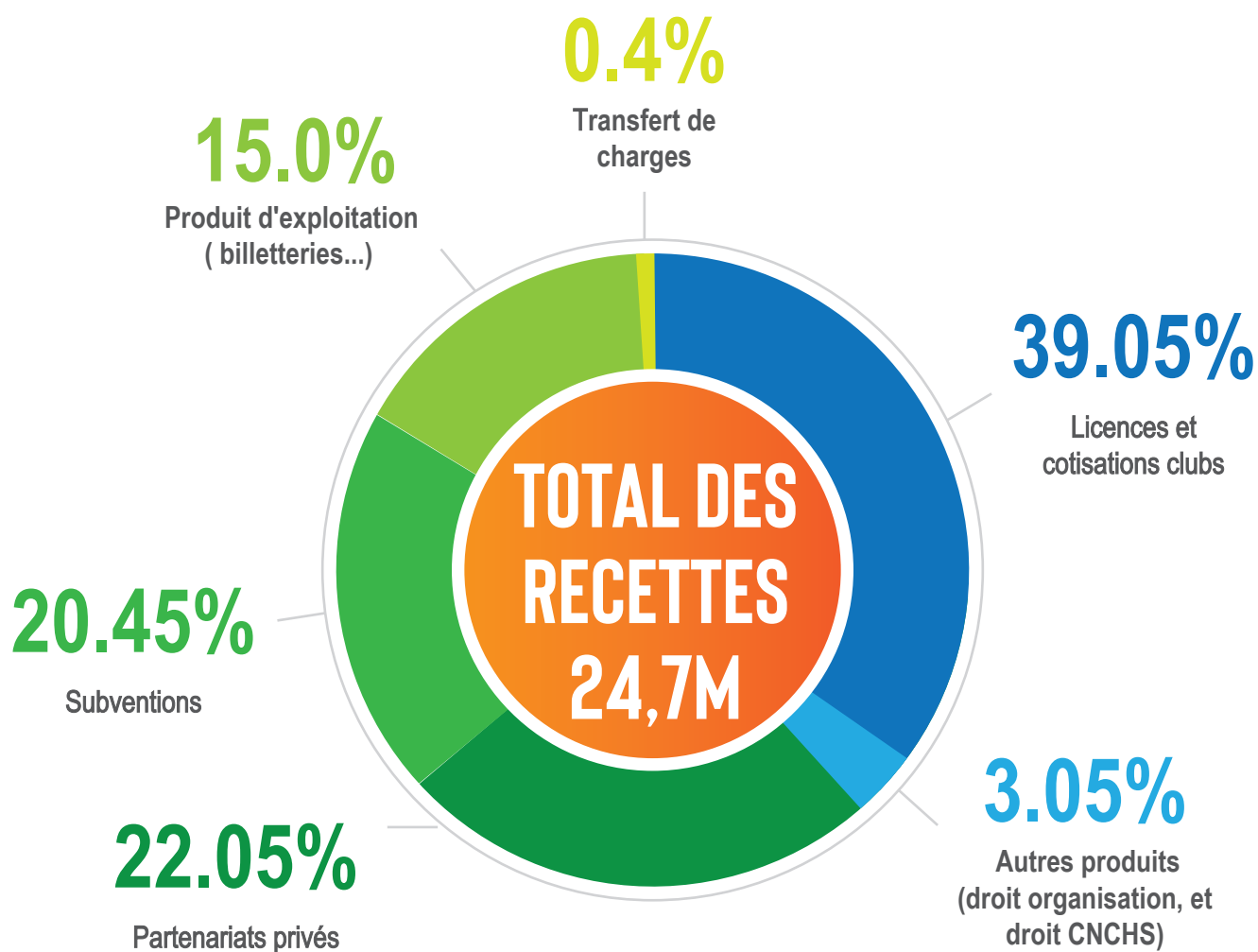
La Fédération compte 292 698 licenciés, soit une baisse de 1.48 % par rapport à l'année 2018. Il faut remonter à la saison 2004-2005 pour voir un nombre de licenciés en baisse. Celle-ci est particulièrement marquée chez les femmes (-2,34%). Les deltas les plus importants sont à noter pour le sport en entreprises (-12,62%) et la catégorie découverte. Deux catégories sont en légère hausse : l'encadrement et le loisir Running, catégorie en augmentation nette depuis 3 ans, alors qu'il n'est pas besoin d'avoir une licence FFA pour pratiquer.

“ SI NOUS VOULONS QUE LE NOMBRE DE LICENCIÉS REMONTE EN PARTICULIER CHEZ LES JEUNES IL FAUT LES FAIRE RÊVER PAR NOS CHAMPIONS ”

“ SI NOUS VOULONS QUE LES CLUBS AIENT LES MOYENS DE LES ACCOMPAGNER, IL FAUT DES MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS ”

Les cotisations des clubs pèsent pour 9,6 €M sur le budget total soit 39% du budget total (auquel on peut ajouter 0.7 M€ d'autres produits d'adhérents et structures). Il est à noter en revanche que cela représente plus des 2/3 des ressources propres de la FFA. De leur côté, les partenariats privés représentent environ 5.9 M€ soit près de 22% du budget total (incluant les échanges de marchandises).

Les subventions représentent 4.7 M€ soit 19 % du budget total (dont 3.7 M€ provenant du Ministère des Sports et 1 M€ d'autres subventions publiques). La Fédération ne peut fonctionner sans cet apport des pouvoirs publics, qui finance notamment les cadres techniques sportifs. Cet apport est encore plus important si l'on prend en compte les financements locaux des collectivités locales. Les autres ressources propres (billetterie, événements, labels, formation..) s'élèvent à 4.3 M€.



“ IL EST TEMPS QUE NOTRE ATHLÉTISME ATTIRE À NOUVEAU DES SPONSORS POUR FINANCER UNE AIDE AUX LICENCES DES FAMILLES LES PLUS PRÉCAIRES. ”

“ IL EST TEMPS DE TRAVAILLER AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES POUR DES PROJETS GAGNANT-GAGNANT SANS AVOIR NUL BESOIN DE FAIRE LA MENDICITÉ AUPRÈS DE COLLECTIVITÉS DÉJÀ EXSANGUES ! ”

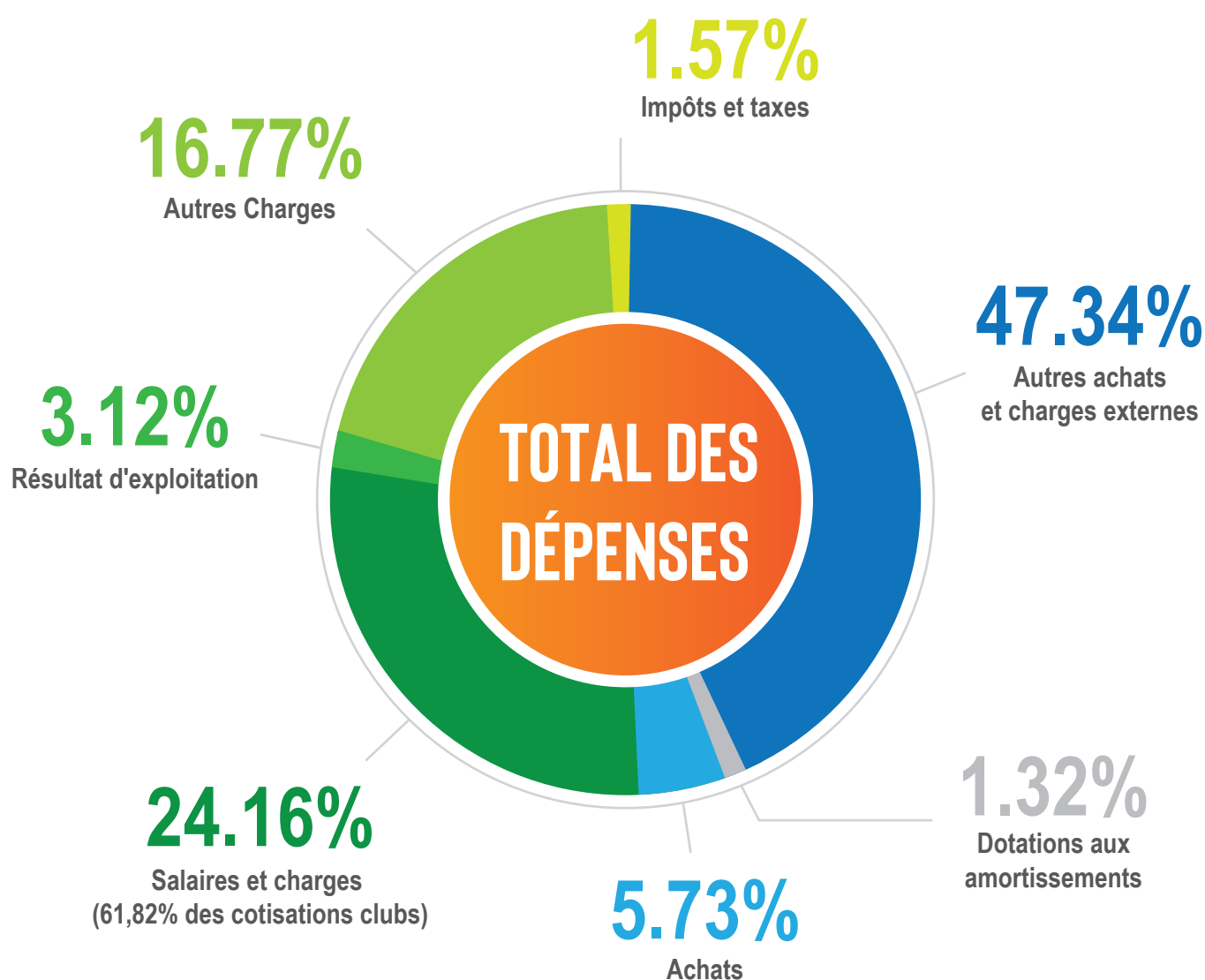
Les autres achats et charges externes représentent 47,34%, dont les plus significatifs sont :

- Frais de conception et d'études 1,64 %
- Sous-traitance : logistique, informatique, chronométrage 4,07 %
- Locations (salles, bureaux, installations sportives) 1,84 %
- Autres Honoraires 5,18 %
- Publicités 2,40 %
- Frais de déplacement, missions, réceptions (encadrement, athlètes) 19,87 %
- Autres Services extérieurs 4,82 % .

Les autres Charges représentent 16,77 % dont les plus significatifs sont :

- Primes athlètes 2,07 %
- Prime ANS (1ere année) 1,16 %
- Aide personnalisée aux athlètes 3,04 %
- Filières d'accès 2,64 %
- Aidez aux structures 6,21 %

Ces postes feront l'objet d'une minutieuse analyse ayant pour objectif une meilleure répartition à destination des clubs.



“ MAIS IL EST TEMPS DE SE PRENDRE EN MAIN EN ÉTABLISSANT UN BUDGET DE JUSTICE SANS GASPILLAGE NI PRIVILÈGES. ”

# C'EST SIMPLE ET BASIQUE ET NOTRE PROGRAMME EN 8 COULOIRS DONNE LES MOYENS DU CHANGEMENT POUR REGAGNER DES MÉDAILLES ET DES LICENCIÉS.

## COULOIR N°1

### DÉMOCRATISER LA GOUVERNANCE ET INSTAURER LE SUFFRAGE DIRECT POUR REDONNER LE POUVOIR AUX CLUBS + UN RÉFÉRENDUM POUR LES MODIFICATIONS DES STATUTS ET DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA FFA.

- ✓ Nous allons proposer d'établir le suffrage direct pour l'élection du comité directeur et du président: élection du Président par les 2400 clubs et sections au suffrage direct (obligation ministérielle), et pour cela nous allons proposer de mettre en place le vote par internet sécurisé.
- ✓ Nous allons promouvoir la création d'un Haut Conseil d'Évaluation et de Surveillance Économique de la FFA indépendant du comité directeur et du bureau fédéral: son rôle sera « d'ALERTER » et de garantir aux Clubs une bonne gestion fédérale.
- ✓ Afin de démocratiser réellement le fonctionnement de la FFA, nous allons organiser un referendum pour les modifications des statuts et du règlement intérieur: Propositions dans tous les clubs avec proposition au comité directeur.
- ✓ Avant de déclencher de nouvelles actions, nous allons réaliser **UN AUDIT FINANCIER ET SOCIAL SERA RÉALISÉ AU LENDEMAIN DE L'ÉLECTION LES CONCLUSIONS SERONT TRANSMISES A TOUS LES PRÉSIDENTS DE CLUBS**, des comités et des ligues.
- ✓ Afin de rendre effectif ce processus démocratique, nous allons rendre des comptes sur l'avancée de la feuille de route tous les 6 mois en direct, car **TROP DE PROMESSES NE SONT PAS TENUES.**
- ✓ Nous allons proposer de limiter à 2 mandats consécutifs de président fédéral à partir de l'élection 2020 ; organiser un débat public entre les candidats à la présidence 1 mois avant les élections.





En effet, dans son Étude annuelle sur le Sport, le Conseil d'État appelle à la construction "d'un nouveau modèle de gouvernance plus moderne et plus efficace", de façon à "assurer l'influence positive du sport sur d'autres politiques publiques" et "à éviter les dérives financières et économiques qui nuisent à l'efficacité du modèle et à l'image du sport en général".

Le Conseil d'État préconise "l'élection des instances dirigeantes des fédérations sportives agréées au suffrage direct par les clubs et limiter à trois le nombre de mandats successifs de leurs présidents." Il rappelle en outre que la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 à Paris doit constituer pour la FFA une impulsion pour s'élever et s'adapter aux défis contemporains. Le Conseil d'État n'est pas le seul à avoir évoqué cette question, puisque le Rapport Bayeux/Lefèvre stipulait :

Si elle est traditionnellement ancrée dans un univers institutionnel fort, en lien avec les pouvoirs publics (État et Collectivités locales), elle doit aussi mieux interférer avec son environnement économique et pour cela notre Fédération doit pouvoir asseoir son indépendance vis-à-vis du pouvoir politique et réaffirmer sa légitimité par rapport à ses licenciés et au grand public.

Pour cela nous devons avoir des ressources propres, car La FFA évolue dans un secteur porteur avec des acteurs divers et dynamiques. Elle peut jouer sur des secteurs pluriels : marketing territorial et tourisme avec les courses hors stade, médias grâce aux GESI, services numériques.

**“ L'ENJEU D'UNE NOUVELLE GOUVERNANCE REPOSE SUR LA CAPACITÉ D'UN SYSTÈME À FÉDÉRER LES DIVERS ACTEURS DE L'ÉCOSYSTÈME DU SPORT POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL PLUTÔT QUE CELUI-CI SOIT DÉCIDÉ PAR UN ACTEUR PRÉPONDÉRANT. ”**

# ÉTUDE BPCE SUR L'ÉCONOMIE DU SPORT - MARS 2020

## 1 INFRASTRUCTURES

- Construction
- Gestion, location
- Entretien



Pouvoirs publics (collectivités)



BTP et gestion d'installations



Industrie du sport, grande distribution



Commerce de détail et petits fabricants



Salles de sport



Professeurs de sport, coach



Associations, fédérations

## 2 EQUIPEMENTS ET ARTICLES DE SPORT

- Fabrication
- Commerce de gros et de détail (vente/location)
- Entretien, réparation

## 5 SERVICES B TO C

- Médias spécialisés
- SporTech (plateformes)
- Santé, bien être, nutrition



Plateformes numériques



Médecine sportive



Médias spécialisés

## 4 SPECTACLE

- GESI
- Autres grands événements
- Sport professionnel



Conseil et bureaux d'études



Agences de communication



Clubs professionnels



Gestion d'événements

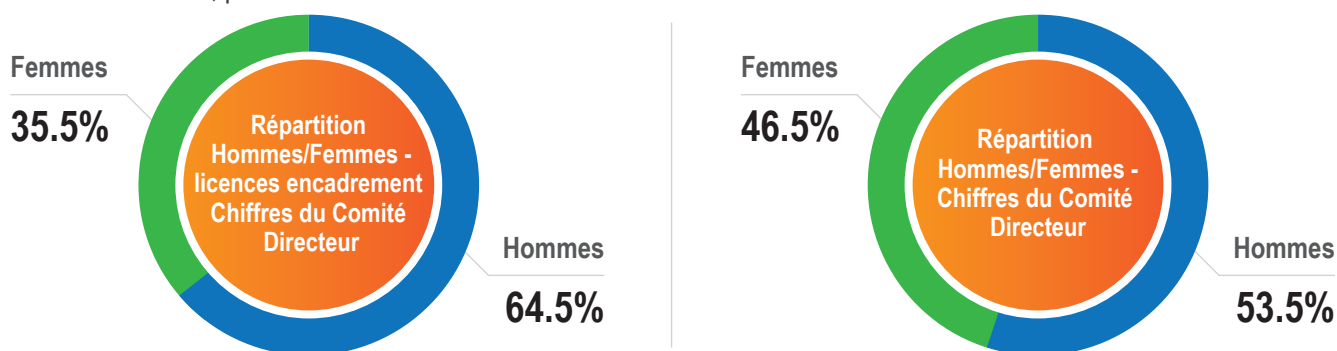
## 6 SERVICES B TO B

- Communication, événementiel
- Conseil, études, marketing
- Bureau d'études, ingénierie

### DONNER LES MÊMES DROITS AUX CLUBS SUR TOUT LE TERRITOIRE NATIONAL

- ✓ Nous allons soutenir et développer les actions et initiatives des clubs en renforçant la communication au plan national (journal des clubs, calendrier des compétitions sur le site internet du site FFA).
- ✓ Nous proposons de fédérer les catégories de licences et favoriser le lien avec les fédérations affinitaires (harmonisation du prix des licences).
- ✓ Il nous faut organiser les interclubs à tous les niveaux et créer des interclubs avec des disciplines identiques hommes et femmes.
- ✓ Nous allons **CRÉER 3 TERRITOIRES D'EXCELLENCE: FAIRE DES DOM-TOM DES TERRITOIRES RESSOURCES**, modèle d'avenir pour la performance et la stratégie d'excellence à partir d'un Plan Orientations stratégique ultra marin construit avec les acteurs des territoires: Pacifique (Wallis et Futuna, Nouvelle-Calédonie), Océan Indien (Mayotte et Réunion), Caraïbes (Martinique, Guadeloupe et Guyane).

En effet, actuellement, l'athlétisme féminin est en berne, car bien que l'athlétisme soit un sport mixte, avec 46,5% de femmes, on note un réel fléchissement des licences féminines (baisse de plus de 3 points). Le bilan de la Commission Athlétisme féminin est inquiétant puisqu'il pointe la "désaffection", voire "le désintérêt des jeunes adultes à poursuivre leur pratique athlétique." Il y a un décrochage des adhésions dans la tranche des 18 à 25 ans particulièrement marqué pour les féminines. La Commission pointe, en 2019, la déception de tous ses membres, démobilisés face au manque d'intérêt ou de retour pour les propositions ou activités de la Commission de « l'athlétisme au féminin ». Elle relève qu'aucun financement n'a été prévu pour l'événement « Belles en Seine », phare de notre Commission.



Outre ce fléchissement dans la pratique, il est à déplorer un certain manque de chiffres pour évaluer le nombre de dirigeantes de clubs et de femmes dans l'encadrement des CTS. Il y a cependant des points d'appui puisque les licences "encadrement" sont en très légère hausse, signe que les femmes ont envie de s'engager dans l'athlétisme.

“ **SI LA LOI DU 4 AOÛT 2014 IMPOSE AUX FÉDÉRATIONS QUI DÉLIVRENT PLUS DE 25% DE LICENCES FÉMININES À ÉLIRE AU MINIMUM 40% DE FEMMES, RARES SONT CELLES DONC QUI OCCUPENT UNE PLACE STRATÉGIQUE. OR SEULEMENT 104 FEMMES SUR 347 ÉLUS SIÈGENT AU BUREAU EXÉCUTIF DES FÉDÉRATIONS OLYMPIQUES.** ”



Une étude de l'Union Sport et cycle de 2019 affirme : "Si les femmes ont pendant longtemps été reléguées au second plan dans l'univers du sport, elles se sont progressivement imposées comme une cible privilégiée du marché." Par la diversité des pratiquantes, par leur volonté d'aller de plus en plus vers le sport, les femmes s'imposent dans le monde du sport. Compétitrices acharnées, désireuses de pratiquer des disciplines amenant à se dépasser ou au contraire d'aller vers le sport santé, les femmes constituent un large vivier que la Fédération Française d'Athlétisme aurait tort de négliger : entre 2009 et 2015, la part de femmes de 16 ans et plus pratiquant une activité physique est passée de 40 % à 45 %. Et pourtant : en 2017, 38 % des titulaires d'une licence sportive sont des femmes, soit... seulement 1 % de plus qu'en 2011 (Étude BPCE Mars 2020). En 2016, seulement 20% des femmes pratiquaient en club.

- ✓ Pour les familles, nous allons promouvoir l'organisation des interclubs pour les familles par région sous forme des mini olympiades intergénérationnelles (grand maman, maman, bebe).
- ✓ Coordonner le calendrier des courses sur route et les promouvoir auprès des collectivités territoriales.
- ✓ Développer des ressources humaines bénévoles en relation avec les étudiants STAPS (stage pédagogique) et les jeunes volontaires du service civique.

## NOUS DEVONS BÂTIR L'ÉQUIPE DE FRANCE ET RENFORCER LE STATUT D'ATHLÈTE DE HAUT NIVEAU CF. LISTE MINISTÉRIELLE

Face à la poussée des fédérations Affinitaires et Multisports, la Fédération Française d'Athlétisme doit posséder une tête de proue, des athlètes qui vont faire rêver les jeunes et les amener à l'athlétisme. Si la Fédération ne peut pas axer toute sa communication sur l'élite, elle ne doit pas oublier le haut niveau, d'autant qu'il recouvre pour la République des enjeux de géopolitique. Ces enjeux sportifs sont liés également à des enjeux économiques. En effet, pour augmenter ses ressources, la Fédération doit pouvoir vendre des spectacles sportifs de très haut niveau, avec des Français qui gagnent. Nous allons construire une équipe de France junior et sénior et handisports par des actions de détection coordonnées avec les écoles.. Nous valorisons le bénévolat et les encadrants ainsi que les athlètes dans des compétitions régionale et nationale.

- ✓ Pour cela, nous devons aider les athlètes détectés dans les DOM à rester sur leur territoire et leurs clubs en ayant des conventions et partenariats avec les USA, Jamaïque, Cuba, permettant une proximité avec les racines et la confrontation internationale.
- ✓ Afin de mieux préparer notre élite à la confrontation directe nous allons favoriser les échanges avec les équipes nationales européennes, et organiser des manifestations.
- ✓ Ainsi que de développer les doubles licences.
- ✓ Instaurer un label pour les bénévoles par régions, les officiels en partenariats avec les ligues pour la Métropole les DOM TOM seront en relation avec les îles voisines.
- ✓ Pour préserver du surentraînement nos sportifs de haut niveau en leur permettant d'avoir une véritable périodisation de celui-ci, nous devons favoriser le ranking avec un mode de calcul permettant de mettre en valeur la performance et la place.
- ✓ Nous allons donc acter le Statut de l'athlète de haut niveau avec un salaire décent et une assurance retraite sportive.
- ✓ Les masters 0 et 1 seront valorisés par leurs intégrations aux différents championnats de France ELITE.
- ✓ Assurer un projet de formation continue a chaque athlète en fonction de son bilan de compétence réalisé par un cabinet spécialisé.
- ✓ Créer un statut d'athlète de haut niveau prometteur sur proposition de la détection régionale.



## 1 - CONSTITUER UNE COMMISSION MÉDICALE DE PRÉVENTION ET DE SOIN : LUTTE ANTIDOPAGE ÉDUCATIVE EN COOPÉRATION AVEC L'AGENCE FRANÇAISE DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE.

S'il est incontestable que le Haut Niveau recouvre des enjeux stratégiques importants, il est essentiel que toutes ces performances soient réalisées dans le strict respect de l'éthique et de la déontologie. Or, depuis 20 ans en athlétisme, il y a eu 11 cas positifs « lourds » sur 16 000 athlètes contrôlés note le dernier PV du Bureau.. En 2018, le sport le plus contrôlé a été l'athlétisme (1620 contrôles) devant le cyclisme (1200). La FFA estime à juste titre que c'est une bonne chose. Pour autant, on ne peut que s'inquiéter de la recrudescence des affaires en 2019. Trois athlètes de longue distance ont été pointés du doigt. L'AFLD et la justice ont à statuer sur le cas de chacun, mais faute est de constater que ces affaires salissent l'image de la Fédération et inquiètent les licenciés.

La FFA a particulièrement vocation à développer en son sein le sport santé. En effet, l'athlétisme, par la pluralité des disciplines pratiquées, et parce qu'il développe la faculté de courir, lancer, sauter, marcher, permet à chacun de prendre ou reprendre possession de son corps. Il faudra donc s'appuyer sur la mise en place du sport sur ordonnance, avec des licences adaptées à ce public.

- ✓ Nous allons d'abord créer une équipe médicale pluridisciplinaire en réseau pour la prévention et le soin des équipes de France ainsi que des licenciés inscrits sur listes ministérielles du haut-niveau
- ✓ Avec médecins, kinésithérapeutes, nutritionnistes, APA, dentistes, physiologistes, ostéopathes, bio mécaniciens, psychologues et podologues aussi bien au niveau fédéral que régional.
- ✓ Ces équipes pluridisciplinaires feront un travail de fond auprès des athlètes et seront invités à intervenir aussi lors des rassemblements.
- ✓ Elles élaboreront un suivi médical digital coordonnant tous leurs bilans médicaux ce qui va permettre d'associer prise en charge médicale, prévention et amélioration de la performance.
- ✓ Elles pourront s'appuyer sur un conseil d'experts scientifiques, ouvert sur les pratiques internationales, « le conseil de la performance ».
- ✓ Cela ne pourra s'envisager sans un engagement résolu dans la lutte antidopage qui doit passer par de l'éducation et de la prévention en lien avec l'agence française de lutte contre le dopage.
- ✓ Pour tout athlète soupçonné, nous mettrons en place un processus très clair :
  - Le médecin fédéral doit être le seul interlocuteur auprès du président de la fédération sans avoir à rendre compte à la DTN.
  - L'athlète peut demander conseil auprès de la fédération pour se défendre devant la commission de discipline.
  - Une aide juridique sera mise à disposition de l'athlète à sa demande.
  - Et tout athlète déclaré positif, en plus d'autres sanctions, devra rendre à la fédération des travaux d'intérêt général décidés par la commission de discipline.



**2 - NOUS VOULONS BATIR UN PROJET NATIONAL SPORT-SANTÉ AMBITIEUX, VOLONTARISTE ET TRANSVERSAL DES ÉCOLIERS AUX SENIORS**

**3 - NOUS VOULONS METTRE EN PLACE DES STRUCTURES LABELLISÉES « HANDI-MED » POUR L'AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AU SOIN DES ATHLÈTES HANDISPORT**

**“ NOTRE PROJET DE SANTÉ, C'EST DONC À LA FOIS UN PROJET NOVATEUR D'ACCOMPAGNEMENT VERS LA PERFORMANCE, MAIS AUSSI DE BIEN-ÊTRE DES ATHLÈTES ET DES PRATIQUANTS QUI SERA À LA POINTE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE. ”**





## **ENRICHIR LES COMPÉTENCES DES BÉNÉVOLES, DIRIGEANTS ET ATHLÈTES EN LES ACCOMPAGNANT PAR UN PARCOURS INDIVIDUEL CERTIFIANT ET PROFESSIONNALISANT (SYNERGIE ENTRE L'ORGANISME DE FORMATION DE LA FFA , ET L'UNIVERSITÉ)**

Actuellement, les licenciés peuvent bénéficier d'une offre de formation foisonnante, mais peu lisible et surtout non professionnalisante. En effet, un bénévole qui entraîne depuis des années, presque tous les soirs et par tous les temps, ne peut bénéficier de la carte professionnelle au contraire des licenciés STAPS par exemple, ou des titulaires d'un brevet d'état dont le cursus est incompatible avec l'âge et/ou le financement et le temps. Afin qu'il ne soit plus obligatoire de choisir, entre entraîner et étudier, entre gagner sa vie et exercer sa passion et donner de son temps.

- ✓ Pour cela il faut proposer un parcours de formation individuel pouvant déboucher sur une formation professionnelle en synergie avec l'université utilisée le compte personnel de formation (CPF) pour les personnes désireuses de se reconverter.
- ✓ Ensuite, ce parcours de formation individuel pouvant déboucher sur une formation professionnelle en synergie avec l'université financée par la fédération sur la base d'un projet répondant à un appel d'offres (<30 ans).
- ✓ Ce parcours peut passer par le financement des contrats d'apprentissage en alternance avec les entreprises locales pour les clubs en partenariat avec les régions pour combattre le désert d'encadrement et d'infrastructures sportives.
- ✓ Il faut rendre accessibles les formations en proposant des formations en ligne et des abonnements à la revue de l'AEFA; permettre l'apprentissage des langues.
- ✓ Nous allons enrichir cette offre par des vidéos pratiques qui pourront être enrichies et proposées par des entraîneurs de clubs.
- ✓ Nous allons favoriser les formations pour le sport santé en particulier les coaches APA.
- ✓ Nous allons développer les formations digitales afin que l'athlétisme rentre véritablement dans le 21<sup>en</sup> siècle.

## AGIR AVEC LES AUTRES SPORTS POUR DES CAUSES SOCIÉTALES EN PARTICULIER CELLES DE L'ÉCOLOGIE ET DE LA PRÉVENTION CONTRE LA VIOLENCE ET LA DISCRIMINATION.

Une formation à l'éthique sera dispensée pour les bénévoles et les dirigeants. Il s'agira d'une formation pour la prévention contre le harcèlement moral et sexuel, le racisme, et la radicalisation, délivrée par une association reconnue par le Ministère. Chaque bénévole, chaque dirigeant, chaque enseignant sera invité à signer une charte de bonne conduite. Les dirigeants de la Fédération, salariés ou non, devront considérer la charte éthique comme un engagement moral absolu. Ils devront s'y conformer strictement dans l'esprit et dans la lettre. La Fédération s'associera à l'IRIS dans le projet européen Whistle pour améliorer les remontées du terrain et sensibiliser les divers acteurs du monde sportif.

Il n'aura échappé à personne que la société est en demande d'égalité des sexes. Le Ministère en charge des sports déclare par ailleurs mener une "politique volontariste pour développer la pratique sportive des féminines, notamment dans les quartiers sensibles, valoriser le sport féminin dans les médias et favoriser l'accès des femmes aux postes à responsabilités dans les institutions sportives.

Ces problématiques sociétales doivent être non seulement prises en compte au sein de la FFA mais surtout en partie réglée au moins en notre sein.

- ✓ Nous allons promouvoir une fédération low-carbone en encourageant la participation aux compétitions de proximité.
- ✓ Nous allons établir l'inventaire des infrastructures sportives en athlétisme en vue d'une mutualisation d'usage en région.
- ✓ Mettre à disposition des clubs le bilan carbone de leurs compétitions avec un outil en ligne.
- ✓ Création des liens avec d'autres sports sous la forme de double licence.
- ✓ Proposer un référent psychologue avec accès en ligne pour toute violence physique et psychologique avec la possibilité de déclencher une intervention.
- ✓ En partenariat avec l'agence Nationale du Sport afin d'harmoniser les infrastructures sportives avec les régions et collectivisés territoriales.
- ✓ Nous allons organiser les états généraux pour un sport écologique en perspective des JO 2024.

## CRÉER UN CENTRE NATIONAL D'ATHLÉTISME: LA MAISON FFA

La question de la délocalisation de la Fédération dans moins de 2 ans, les locaux que la Fédération loue actuellement au N°9 de l'Avenue Pierre de Coubertin, ne pourront plus être occupés, une grosse société rachetant l'immeuble. Des offres de rachat du siège de la Fédération ont même été faites (CD, 11/2019), S'il devait y avoir un transfert du siège, la somme apportée par la Fédération ne pourrait excéder en aucun cas le prix de la vente de ses locaux. La maison FFA sera dessinée, conçue sur appel d'offre dont la levée des plis sera donnée en direct en visioconférence pour tous les membres de la FFA.

- ✓ Le concours d'architecte et l'implantation de la maison FFA sera un acte démocratique organisé pour qu'elle soit inaugurée par les champions historiques de la FFA bien au-delà de ceux récompensés par le centenaire.
- ✓ La maison FFA sera mise à disposition pour des stages et des formations et sera donc implantée dans un environnement reposant et non pollué accessible par des transports communs.
- ✓ La maison FFA pourra être privatisée pour les partenaires (le club France) et les étrangers et les sponsors en négociation.
- ✓ La maison FFA sera « la maison de famille »: hôtellerie, restauration, stade, centre étude et recherche, centre médical national, salle de séminaire, de projection séance vidéo pour les cadres techniques.
- ✓ La maison FFA organisera des colloques et assemblées, la maison FFA accueillera son musée de l'athlétisme.
- ✓ Le referendum des clubs permettra de proposer le lieu de l'implantation de la maison de l'athlétisme.



## ORGANISER LE PROJET OLYMPIQUE JO 2024 EN RELATION AVEC L'AGENCE NATIONALE DU SPORT

L'Athlétisme est une discipline reine des Jeux Olympiques. Il est présent au programme depuis des temps immémoriaux. Nous devons utiliser l'échéance de 2024 pour faire un tremplin vers l'avenir et ancrer l'athlétisme comme accessible à toutes et tous et source de rêves grâce aux performances de nos meilleurs athlètes.

### “ PARCE QUE LES CLUBS SONT LE TRÉSOR D'UN ATHLÉTISME A NOUVEAU EN OR ”

- ✓ Il faut réaliser le projet quadriennal avec les athlètes de la liste haut niveau et leurs entraîneurs.
- ✓ Nous allons négocier un plan média sur 4 ans avec des référents dans la presse et les réseaux sociaux.
- ✓ Il est essentiel d'organiser le calendrier des compétitions pour densifier les possibilités de ranking et les confrontations internationales
- ✓ Il s'agira de coordonner les rôles des agents en leur donnant un label partenaire équipe de France cap JO 2024 et 2028.
- ✓ Nous devons donc organiser des stratégies de calendrier par disciplines en particulier pour l'année olympique, donner du temps pour réaliser les minima olympiques.
- ✓ Projet avec l'éducation nationale pour la détection de la génération 2028.
- ✓ Nous proposons un club France olympiade 2024 pour les partenaires JO 2024 en insistant sur la visibilité médiatique.



**MARIE CHRISTINE CAZIER**  
Ile de France - Chef d'Entreprise

# TROMBINOSCOPE



**MICHEL GAILLAUD**  
Provence Alpes Côte d'Azur -  
Médecin du Sport



**MIREILLE MULL JOCHEM**  
Ile de France -  
Avocat



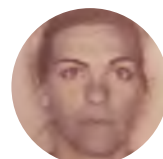
**PATRICK SAMOUR**  
Hauts de France -  
Comptable



**DOMINIQUE FUMAROLI**  
Provence  
Alpes Côte d'Azur -  
Support Fonctionnel



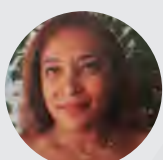
**DANIEL CHAFFEY**  
Nouvelle Aquitaine -  
PDG France Crossfit



**JULIE HUBERSON**  
Ile de France -  
Professeur de Sport



**DIDIER POULMAIRE**  
Bretagne -  
Avocat



**NADIA BALI ABDOU**  
Nouvelle Aquitaine -  
Assistante Juridique  
Territoriale



**JOSEPH MAHMOUD**  
Provence Alpes Côte  
d'Azur - Retraité Fonction  
Publique Territoriale



**VERONIQUE BILLAT**  
Ile de France -  
Professeur Universitaire



**CHRISTOPHE ANOANSON**  
Bretagne - Chef  
d'Entreprise Planet Fitness



**PATRICIA GIRARD**  
Ile de France -  
Fonctionnaire  
Formatrice FORPREV



**FRANCOIS BARREAU**  
Centre -  
Gérant Commerçant



**SYLVIE PLACZEK**  
Provence Alpes Côte d'Azur -  
Chargée de Clientèle VIP  
Courtage Assurances



**DOMINIQUE CHAUVELIER**  
Pays de Loire -  
Consultant Sportif



**ZOHRA GRAZIANI KOULLOU**  
Ile de France -  
Éducatrice et  
Coach Sportive



**CHRISTIAN PLAZIAT**  
Normandie -  
Consultant entreprise



**ROSARIO GANGLOFF MURCIA**  
Occitanie -  
Éducatrice Handisport



**BRUNO LEVANT**  
Hauts de France -  
Cadre Commercial



**JOCELYNE VILLETON**  
Occitanie -  
Retraîtée



**ALEX FOURNIVAL**  
Auvergne Rhône  
Alpes - Enseignant



**CLAUDINE ANXIONNAT**  
Grand Est -  
Retraîtée



**PASCAL HARRY MEPHON**  
Guadeloupe - Directeur de  
la Culture et des Sports  
Region Guadeloupe



**CARINE COURBIERE**  
Grand Est -  
Responsable de secteur



**SEBASTIEN SYNAVE**  
Mayotte -  
Gérant



**ISABELLE ACCAMBRAY**  
Provence Alpes Côte d'Azur -  
Professeur EPS



**CHRISTOPHE DY**  
Provence Alpes Côte d'  
Azur - Officier Sapeur  
Pompier Professionnel



**PAULINE KAISER**  
Grand Est -  
Professeur de Sport



**PASCAL SIMON**  
Corse -  
Retraité



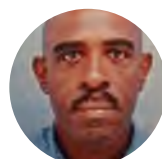
**ERIC DRUT**  
Provence Alpes Côte d'Azur -  
Retraité



**RENE CLAVEL**  
Auvergne Rhône Alpes -  
Directeur Commercial  
Événementiel



**FREDERIC CORNETTE**  
Hauts de France -  
Directeur Enfance  
Jeunesse et Famille



**JEAN LUC DUFEAL**  
Martinique -  
Coach Sportif



**BERTRAND ITSWEIRE**  
Occitanie - Agent de  
Maitrise Gardien d'une  
Résidence Privée



**SYLVAIN MEYER**  
Auvergne Rhône  
Alpes - Manager



**DAVID DURAND PICHARD**  
Grand Est -  
Consultant SEO

“ LES OBJECTIFS POUR NOTRE FÉDÉRATION, 500 000 LICENCIÉS EN 2024 AVEC UNE CROISSANCE CONSTANTE CHAQUE ANNÉE ”



[CONTACT@MCC2020.FR](mailto:CONTACT@MCC2020.FR) | [WWW.MCC2020.FR](http://WWW.MCC2020.FR)